

# Sainte-Pazanne

*informations*



## RÉNOVATION DU SQUARE SAINT-JULIEN



# SOMMAIRE



## 3 ÉDITO

## 4 COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Travaux  
Urbanisme  
Personnel  
Finances  
Divers

## 7 INFORMATIONS MUNICIPALES

Informations communales

## 17 VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles de vos associations

## 23 HISTOIRE LOCALE

La salle Jeanne d'Arc

## 24 TRIBUNE LIBRE

## 24 ÉTAT CIVIL

## 26 MANIFESTATIONS

### PROCHAINE PARUTION

Les articles et photos sont à déposer à la mairie avant le 20 décembre 2017 pour une parution février 2018.

Annoncez vos manifestations jusqu'en juin 2018.

Afin de mettre en valeur votre article vous pouvez ajouter des photos au format numérique.

Merci de nous fournir des documents en format Word.

Envoyer les articles et les photos numériques directement par mail :

communication@sainte-pazanne.com

- ne pas inclure les photos ou les logos dans l'article

- les envoyer en fichiers joints

- ne pas faire de mise en page spécifique, elle ne pourra pas être reprise à l'identique.



Hôtel de Ville

44680 Sainte-Pazanne

Téléphone 02 40 02 43 74 - Fax 02 40 02 77 23

[www.sainte-pazanne.fr](http://www.sainte-pazanne.fr)



Edition octobre 2017 - Bulletin municipal de Sainte-Pazanne - Rédaction : Mairie de Sainte-Pazanne

2 950 exemplaires imprimés sur papier écologique en encres végétales

Mise en page et impression Imprimerie New Diff / Le Pont Béranger  
44680 Saint-Hilaire de Chaléons / [www.newdiff.net](http://www.newdiff.net)

Distribution par la mairie - Dépôt légal à parution



# ÉDITO

Chères Pazenaises, chers Pazenais,

Vous trouverez, en complément de ce bulletin, un document sur notre action municipale. Ce bilan à mi-mandat est le moyen de donner plus de transparence à la vie de notre collectivité. C'est aussi le moyen d'évaluer l'action publique - nous ne savons pas toujours le faire - c'est pourtant essentiel afin que chacun mesure bien le chemin parcouru par rapport aux engagements pris en début de mandat.

Nous retenons ou remarquons plus facilement les travaux et les équipements réalisés car c'est la partie la plus visible ; mais nous ne devons pas oublier les différentes initiatives qui contribuent au vivre ensemble et à la qualité de vie à Sainte-Pazanne. Vous pourrez remarquer qu'elles sont nombreuses et qu'elles reflètent une volonté forte de l'équipe municipale.

Nous mettons en avant les actions conduites sur notre commune, il ne faut pas oublier que de plus en plus de compétences sont exercées par la communauté de Pornic Agglo Pays de Retz

dans le domaine économique, l'environnement, les déchets ou les services à la population. Nous portons notre attention sur la bonne complémentarité d'actions de ces deux collectivités.

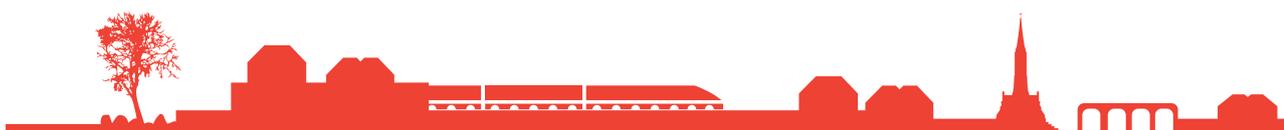
N'hésitez pas à faire remonter vos remarques, vos attentes, vos propositions pour que l'on puisse ensemble donner une impulsion positive à nos actions pour améliorer notre cadre de vie et permettre un bien vivre à Sainte-Pazanne.

Bernard MORILLEAU



Les vœux à la population auront lieu le vendredi 5 janvier 2018 à 19h.

Vous y est cordialement invités.



## DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association du Tennis de Table a accueilli cet été des jumeaux allemands dans le cadre de l'échange avec le comité de jumelage de Mertingen. Le Conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 900 € pour couvrir en partie les frais de cet accueil.

### Divers

## TIRAGE AU SORT DU JURY D'ASSISES

- BROUSSARD Solange
- JOUSSELIN Marcel
- TAHE Alexandre
- BEN SAID Maxime
- GANDAIS Véronique
- BARBET MASSIN (née PEREZ) Catherine
- CHAUSSON Séverine
- DUBREIL Paul
- MERAND Sylvie
- DURU Laurent
- CHOLOT Isabelle
- IMBERT (née LEGEARD) Andrée
- TRIBALLEAU Franck
- MARIOT (née MICHON) Christel
- DUVAL Thomas

## PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN

Le secteur identifié pour un projet se situe au sud de la commune, à proximité de la D95. La zone identifiée présente les critères requis notamment l'éloignement minimum de 500 m des habitations.

Cette zone pourrait accueillir 3 éoliennes.

Le conseil municipal se prononce pour la poursuite des études sur le territoire par la société NORDEX France (observations de terrain, études de règles d'urbanisme, rédaction de l'étude d'impact, analyse des possibilités de raccordement...) en vue de l'élaboration du dossier de demande d'autorisation.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : REMPACEMENT D'UN MEMBRE

Désignation de Jean Paul MANDIN pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS, en remplacement de Fabienne MERCERON

## INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE

Suite à la démission de Caroline FAVREAU, il y a lieu de compléter le Conseil municipal par le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée : Béatrice BOUTET est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.



## CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES COURS D'EVEIL MUSICAL ET VALIDATION DU TARIF

Afin de permettre à tous les enfants du territoire de s'initier à la musique, Pornic agglo Pays de Retz, propose d'apporter son soutien à l'organisation de cours « d'éveil musical », pour la tranche d'âge 5/7 ans, dans toutes les écoles de musique de la Communauté d'agglomération.

Ces cours d'une durée d'une heure hebdomadaire, par groupe de 10, en dehors du temps scolaire, ont pour objectif de sensibiliser les plus jeunes à la musique et de favoriser la poursuite de cette activité par l'apprentissage d'un instrument et la pratique d'ensemble.

Convention avec « Pornic agglo Pays de Retz » pour une prise en charge des cours à un tarif unique de 78 € pour l'année 2017-2018.

## CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES avec PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ POUR LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITES

Convention de mise à disposition de services entre la commune et la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz pour assurer l'entretien (espaces verts, voirie) des zones d'activités de Beau Soleil Nord et des Berthaudières.



**JEUX DE BOULES ET  
TABLE DE PIQUE-NIQUE  
À LA COULÉE VERTE**